

## **Objet : réunion du 27 novembre 2014**

**CPE**

Présents : Marc Lemeltier, Marie Claude Fays, Nadine Lypca, Valérie Jean, Michel Montgermont

Excusés : Alain Hinard, Jean Claude Berard

Invités : Daniel et Anne Vilain, Ralph et Véronique de Coulon, Philippe Compère, Jean Claude Leconte, Jean Claude Leterrier, Lucie Leclerc, Guillaume Dusza (CE St Jean de Daye), Delphine Mézange (CE Grand Fougeray)

### **Assemblée Générale**

Le 13 février 2015 à 18 h à St Jean de Daye

### **Vie CDE**

Assurance remorque Horse Ball : actuellement le CDE paie une assurance pour la remorque assurée seule ce qui fait double emploi car l'utilisateur doit la mettre avec l'assurance du véhicule tracteur. Il faut réaliser une convention avec un club responsable qui prendra l'assurance à son nom. Le CDE sera ainsi déchargé de sa responsabilité civile et fera une économie de 120 €.

Gestion du matériel : la gestion est toujours effectuée par Ralph de Coulon. Il est nécessaire de mettre en place une facturation à l'en-tête du CDE. Le matériel notamment le chrono ne peut être loué qu'aux adhérents à jour de leur cotisation de 35 € au CDE. D'autre part, Ralph de Coulon effectuant la maintenance du parc de matériel depuis de nombreuses années, Marc propose de lui reverser une ristourne de 15 % sur les locations. Proposition acceptée par le bureau.

Tableau affichage : pour améliorer la lisibilité des épreuves de CSO il est envisagé l'achat d'un tableau plus performant. Ce matériel étant un plus notamment pour les concours jeunes chevaux, une participation de cheval Normandie fût envisagée, mais l'enthousiasme des responsables a fait abandonner ce partage. Il sera quand même acheté 2 panneaux d'occasion pour 4500 € l'ensemble (économie de 50 % sur le neuf).

### **Subvention Conseil Général**

Les coupes budgétaires sont à l'ordre du jour. Le Conseil Général prévoit la diminution de 15 % de sa subvention pour chacune des années à venir.

Pour devancer cette situation le Président du CDE envisage de proposer, sur la base d'un contrat d'objectif, d'abandonner les 10000 € de subvention à destination des épreuves PRO2, qui avec la nouvelle structure des épreuves de CSO a perdu de son objectif fixé il y a plus de 15 ans.

Le CDE gardant son rôle premier d'aide à la formation, à l'évolution du niveau sportif, au maintien des licences et des concours de toutes disciplines et de tous niveaux.

### **Concours d'automne au CPE**

En partenariat avec St Lo Cheval Organisation le CDE organisait un concours de CSO au CDE.

L'objectif du rôle du CDE a été atteint en organisant des épreuves non « commerciales », mais formatrices comme le hunter et le barème à temps optimum, ainsi que des épreuves amenant la progression du niveau sportif comme les épreuves AM Elite à 130 cm.

Il est évident dans ces conditions que la recherche du bénéfice n'était pas l'objectif. Compte tenu des frais d'utilisation des structures, cadeaux, le déficit est de 3000 €.

Compte rendu conforme aux délibérations

Vu le président , le 08/12/2014 avant affichage sur le site du CDE

Marc LEMELTIER  
Tél 06 88 15 52 00